

*Commission technique  
intercantonale  
PLAISIR*

**RAPPORT ANNUEL  
2018**

Juillet 2019

[info@ct-plaisir.ch](mailto:info@ct-plaisir.ch)  
[www.ct-plaisir.ch](http://www.ct-plaisir.ch)

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2. ACTIVITES PRINCIPALES</b>	<b>4</b>
2.1 INDICATEURS MEDICAUX	4
2.2 ACCORD TRANSACTIONNEL PORTANT SUR LES CSB	4
2.3 PROJET PORTANT SUR LA DEFINITION DE DOTATIONS EN PERSONNEL EN FONCTION DES QUALIFICATIONS REQUISES	4
2.4 AVENANT 10 AU CONTRAT-CADRE PLAISIR	4
2.5 MODIFICATION DE L'OPAS	5
2.6 SITE INTERNET DE LA CT	5
2.7 FORMATION PLEX	5
2.8 TRAITEMENT DES DONNEES PLAISIR®	5
2.9 RAFRAICHISSEMENT ET FORMATION COMPLEMENTAIRE DES EVALUATRICES/TEURS	6
2.10 REVISION DES DECISIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE	6
<b>3. COMPOSITION DE LA CT ET SEANCES</b>	<b>6</b>
<b>4. CONCLUSION</b>	<b>6</b>
<b>5. ANNEXES</b>	<b>7</b>
ANNEXE 1: LISTE DES MEMBRES DE LA CT A FIN 2018	8
ANNEXE 2: RESUME DES ANALYSES 2018	9
ANNEXE 3: VUE D'ENSEMBLE DES RESULTATS INTERCANTONAUX	10

### FIGURES

Figure 1 : Site Internet : nombre de visites et nombre de pages visitées	5
Figure 2 : Évolution du nombre de lits par 1000 habitants de 65 ans ou plus de 1999 à 2016 – sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés – Cantons utilisant l'outil d'évaluation PLAISIR® et ensemble de la Suisse	10
Figure 3 : Evolution de la proportion des résidents classés dans les catégories « capacité très limitée ou nulle » pour les principaux indicateurs de déficit, de 1999 à 2018	11
Figure 4 : Évolution des minutes de soins nettes quotidiennes requises conformément à l'OPAS (moyennes avec CSB*), de 1998 à 2018	11
Figure 5 : Évolution de la proportion de résidents attribués aux diverses classes OPAS selon leur temps de soins, avec CSB*, de 2000 à 2018	12
Figure 6 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2018	14
Figure 7 : Proportion des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2018	14
Figure 8 : Répartition des résidents par mission d'établissement et par canton – octobre 2018	15
Figure 9 : Poids des différentes missions d'établissement dans chaque canton (selon le nombre de résidents concernés), données PLAISIR® - octobre 2018	16
Figure 10 : Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, au 31 octobre, de 1998 à 2018	17
Figure 11 : Evolution de la proportion de résidents dans chaque classe OPAS de 2011 à 2018	20
Figure 12 : Temps moyen de soins requis (sans CSB - minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle	22
Figure 13 : Durée nette quotidienne moyenne de soins requis (avec CSB) par catégorie de soins, dès 1998	24
Figure 14 : Heures de soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident	26

## TABLEAUX

Tableau 1 :	Nombre de formations effectuées par canton en 2018.....	6
Tableau 2 :	Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2017 au 31.10 2018, par canton .....	10
Tableau 3:	Proportion des résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB), entre deux années consécutives .....	12
Tableau 4:	Nombre de résidents, âge moyen, âge à l'admission, durée de séjour, % de femmes, par canton entre 1998 et 2018.....	13
Tableau 5 :	Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, état au 31.10.18 .....	16
Tableau 6 :	Distribution des résidents selon leur classe OPAS (définie par le temps de soins requis, avec CSB), par canton, octobre 2018.....	19
Tableau 7 :	Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements, 2018.....	21
Tableau 8 :	Minutes de soins nettes requises (avec CSB) en moyenne par jour par les résidents, au 31 octobre 2018.....	23
Tableau 9 :	Heures de soins nettes, productives, travaillées et rémunérées requises en moyenne par résident, par jour ou par année, par canton en 2018 .....	25
Tableau 10 :	Nombre de lits reconnus, nombre de lits pour 1000 habitants (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2018.....	27
Tableau 11 :	Nombre de résidents évalués avec la méthode PLAISIR® par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2017 (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés)....	28

## **1. Introduction**

Le présent rapport porte sur les activités principales de la CT PLAISIR au cours de l'année 2018.

## **2. Activités principales**

### ***2.1 Indicateurs médicaux***

Le sujet ayant été thématiqué dans le rapport de l'année 2017, nous n'y reviendrons pas en détail ici. Les travaux sont actuellement menés afin que la saisie des IQM par les EMS se fasse dans les meilleurs délais et les meilleures conditions.

### ***2.2 Accord transactionnel portant sur les CSB***

Aucune solution sur le fond n'ayant été trouvée au sujet des CSB (communications au sujet du bénéficiaire) et aucune décision de justice n'ayant réglé définitivement le litige dans l'intervalle, l'accord transactionnel conclu entre les cantons et plusieurs assureurs en vigueur en 2014 a été reconduit en 2018. Pour rappel, ces prestations de communication étaient précédemment incorporées au temps de soins au moment du calcul de la dotation avec une durée constante pour tous les résidents<sup>1</sup>; ce temps était financé partiellement par les assureurs-maladie car il était implicitement pris en considération lors des négociations tarifaires. Ces prestations ont été ajoutées en 2011 au temps de soins communiqué à l'assureur LAMal avec une durée proportionnelle au temps de soins, conformément à un arrêt du Conseil Fédéral du 20 décembre 2000.

Plusieurs procédures sont en cours en 2018 dans les cantons pour prétendre au remboursement des CSB auprès des assureurs non-signataires de l'accord transactionnel.

### ***2.3 Projet portant sur la définition de dotations en personnel en fonction des qualifications requises***

Ce projet a été initié avec EROS en fin d'année 2017. Son objectif est de détailler les minutes de soins requises et donc les dotations en personnel en fonction des qualifications requises du personnel. Un groupe de travail spécifique s'est réuni et a pour chaque action de soins déterminé les qualifications adéquates du personnel, selon plusieurs paramètres. Faute de temps, ce projet n'est pas terminé à fin 2018. Le prochain rapport de la CT y reviendra.

### ***2.4 Avenant 10 au contrat-cadre PLAISIR***

L'avenant 9 arrivant à échéance à la fin de l'année 2018, un nouvel avenant portant sur les années 2019 et 2020 a été conclu en décembre 2018. Ce nouvel avenant prévoit d'ores et déjà une reconduction pour l'année 2021, moyennant confirmation écrite des parties avant le 30 juin 2020.

---

<sup>1</sup> 11.5 minute par personne et par jour sauf dans le canton de Vaud qui tenait déjà compte du temps de soins des résidents

## **2.5 Modification de l'OPAS**

En octobre 2018, la CT a pris position dans le cadre de la consultation sur la modification de l'OPAS, portant sur la neutralité des coûts et l'évaluation des soins requis. La CT s'est en particulier penchée sur les aspects touchant les critères pour les outils d'évaluation des soins dans les EMS et la fréquence des évaluations.

## **2.6 Site Internet de la CT**

Site : <http://www.ct-plaisir.ch>

### **Figure 1 : Site Internet : nombre de visites et nombre de pages visitées**

Un problème technique ne permet pas cette année de fournir ces informations.

## **2.7 Formation PLEX**

72 formations PLEX ont été suivies dans les cantons en 2018

Canton	Nb de formations En 2017
Vaud	47
Jura	3
Neuchâtel	12
Genève	6
Autres	4
<b>Total</b>	<b>72</b>

## **2.8 Traitement des données PLAISIR®**

Voir le site Internet : <http://www.ctplaisir.ch>.

## 2.9 Rafraîchissement et formation complémentaire des évaluateurs/teuses

La formation des évaluateurs PLAISIR® se poursuit aux mêmes rythmes que les années précédentes.

**Tableau 1 : Nombre de formations effectuées par canton en 2018<sup>2</sup>**

Canton	Nb d'évaluateurs formés en 2018	Nb de rafraîchissements en 2018**	Nb de personnes formées entre 1997 et 2017***	Cumul 1997-2018
Genève	12	4	268	284
Jura	3	0	38	41
Neuchâtel	8	0	199	207
Vaud	14	1	364	379
Autres*	0	1	14	15
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>5</b>	<b>883</b>	<b>925</b>

\*OAI (Office des assurances invalidités, Vaud)

\*\* pour d'anciennes évaluateurs

\*\*\* y.c. rafraîchissements

(Source : Tableaux de bord CT Plaisir)

### 2.10 Révision des décisions de la Commission technique

Les décisions de la CT ont pour but une utilisation cohérente et semblable de l'outil PLAISIR sur tous les sites utilisateurs des quatre cantons.

Hormis l'actualisation de la décision 31 afférente à l'accord transactionnel sur les CSB, aucune décision n'a été adoptée, modifiée ou supprimée en 2018.

## 3. Composition de la CT et séances

La Commission s'est réunie quatre fois en 2018 en composition plénière.

M. Jean-Marc Guinchard (AGEMS) a remplacé Mme Reyne-Laure Walk (DGS) en tant qu'expert pour le canton de Genève.

M. Luca Indelicato a remplacé M. Yves Grosclaude en tant que représentant cantonal neuchâtelois. M. Grosclaude reste président de la CT.

## 4. Conclusion

Au cours de cette année 2018, la CT a rempli son mandat, tout en accompagnant plusieurs dossiers et projets, en particulier la mise en œuvre du relevé des indicateurs qualité dans les EMS utilisateurs de l'outil PLAISIR.

Pour la Commission technique intercantonale

Yves Grosclaude  
Président

<sup>2</sup> Rafraîchissement : formation permanente pour évaluateurs déjà formés – Statistiques basées sur la facturation par l'EROS. L'année comptable commence le 1<sup>er</sup> décembre et se termine le 30 novembre.

## **5. Annexes**

## **Annexe 1: Liste des membres de la CT à fin 2018**

### **Représentants cantonaux :**

*Madame Sophie Chevrey-Schaller, Adjointe au chef de service, Service de la santé publique, Delémont*

*Monsieur Luca Indelicato, Collaborateur scientifique, Service de la santé publique, Neuchâtel, président*

*Monsieur MAULER Laurent, Chef de secteur EMS, Direction générale de la santé, Genève*

*Monsieur Thierry Wolfrath, Économiste, Service de la santé publique, EMS, Lausanne*

*Présidence : Monsieur Yves Grosclaude, Chef de l'office du maintien à domicile et de l'hébergement, Service de la santé publique, Neuchâtel*

### **Experts :**

*Madame Catherine Panighini, Directrice du Home Le Temps Présent, La Chaux-de-Fonds*

*Monsieur Jean-Marc Guinchard, Secrétaire général de l'Association genevoise des établissements médico-sociaux (AGEMS), Genève*

*Madame Anne-Laure Repond, Secrétaire générale de la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS), Genève*

*Madame Isabelle Vaney, Infirmière-chef générale de la Résidence Les Cerisiers, Charmoille*

*Monsieur François Berret, Directeur, Foyer des Planchettes, Porrentruy*

*Monsieur Christophe Challandes, Représentant de l'Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées (ANIPPA), EMS Le Petit-Chézard, Chézard*

*Madame Carol Gay, Directrice EMS le Marronnier, Lutry*

*Monsieur Stéphane Chevalier, Représentant de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), Économiste, Pully*

### **Mandataire :**

*Monsieur Blaise Martin, Genève*

### **Secrétariat :**

*Madame Silvia Devidal, Secrétariat de la CT Plaisir, Lausanne*

### **EROS :**

*Monsieur Renaud Tilquin, Directeur, EROS, Montréal, Québec*



## **Annexe 2: Résumé des analyses 2018**

Il y avait **13'506 résidents en EMS** dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura et Genève au 31 octobre 2018, 71% de femmes et 29% d'hommes. 74% des résidents ont 80 ans ou plus. Les **classes d'âges** 85-89 ans et 90-94 ans sont celles regroupant le plus de résidents (respectivement 24% et 23%). Cela s'observe pour tous les cantons et pour les femmes.

La moitié des résidents ont une **durée moyenne de séjour** <2 ans. Seuls 10% des résidents ont une durée moyenne de séjour  $\geq 7,5$  ans.

Les cantons de VD et NE proposent plusieurs **types d'établissements** (respectivement 5 et 4), contrairement à GE (1 type) et JU (2 types). A noter qu'en 2018, le canton de Vaud n'a plus de résidents en unité hospitalière de psychogériatrie en hôpital général. Dans tous les cantons, les homes médicalisés sont le type d'établissement le plus important par le nombre de résidents accueillis.

En moyenne, 161 **minutes de soins OPAS a-b-c-d** sont données aux résidents. Les résidents sont surtout dans la classe 12.

Hormis dans les établissements pour traitements psychosociaux, une part très importante des résidents ont une **mobilité physique nulle** (par exemple 36% pour les homes médicalisés) ou une **autonomie** très faible (par exemple pour les homes médicalisés 57% de tous les résidents sont au niveau 8 ou 9 correspondant à une dépendance pour la plupart ou tous les besoins). Une corrélation s'observe entre le niveau de mobilité et d'orientation.

Un **alourdissement de classe** s'observe dans la moitié des cas entre 2 évaluations, 13% s'allègent et 34% restent stables. Par contre, une analyse plus fine par minutes de soins requises et non de classe montre un alourdissement plus important puisque 73% ont besoin de davantage de minutes de soins et 27% s'allègent. En effet, une part des résidents ne changeant pas de classe s'alourdissent néanmoins à l'intérieur de leur classe.

**L'hygiène et la mobilisation** sont les domaines demandant le plus de minutes de soins.

### **Evolution**

L'évolution depuis près de 20 ans montre clairement un alourdissement des soins donnés aux résidents, tant au niveau de la mobilité que de l'orientation. Les minutes de soins nettes requises par résident sont également passées de 119 minutes à 169 minutes par jour. Cela est directement lié au vieillissement des résidents et à l'admission de résidents présentant des déficiences plus sévères à leur arrivée dans les institutions.

Le vécu occupationnel et le comportement s'améliorent depuis 1999, ainsi que l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne dès 2007; en revanche, l'intégration sociale et l'état cognitif se péjorent régulièrement.

Enfin, le nombre d'équivalent plein temps par résident augmente dans le temps, de même que les heures de soins nets par jour.

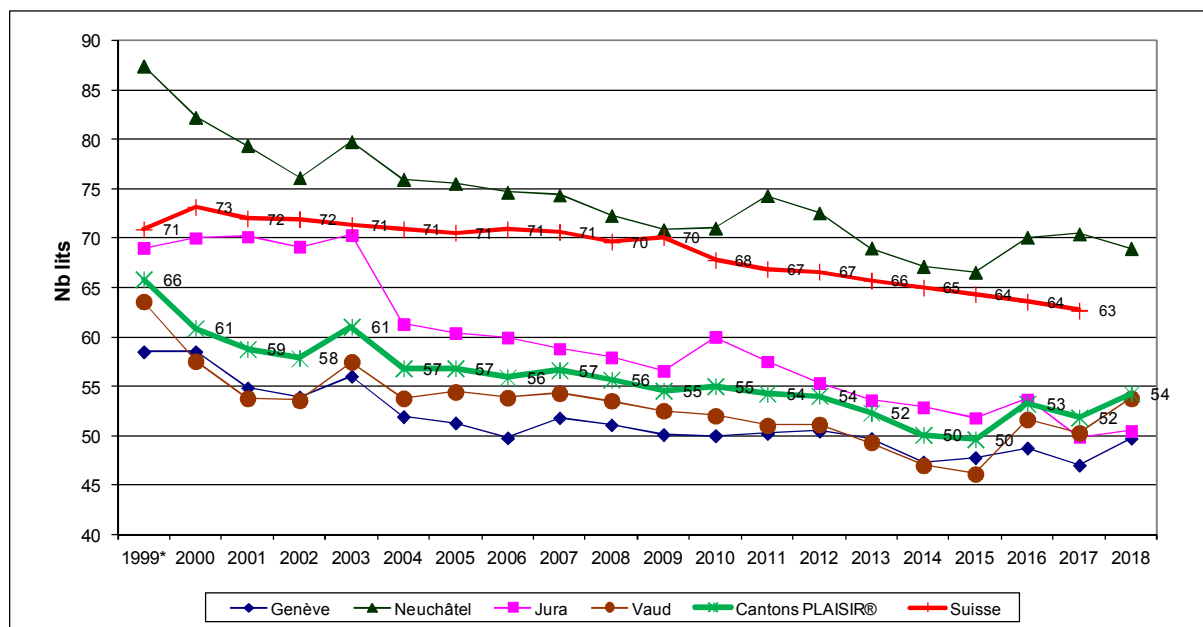
**Annexe 3: Vue d'ensemble des résultats intercantonaux**

**Tableau 2 : Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2017 au 31.10 2018, par canton**

Canton	Nb de lits autorisés en 2018* (différence par rapport à 2017)	Nb d'établissements participants 2018 différence par rapport à 2017)	Nb d'évaluations effectuées en 2018	% d'évaluations par rapport au nb de lits
Genève	4'078 (73)	54 (3)	3'250	79.7%
Jura	774 (-18)	14 (1)	669	86.4%
Neuchâtel	2'322 (0)	58 (-2)	1'791	77.1%
Vaud	7'066 (124)	160 (18)	5'892	83.4%
<b>Tous</b>	<b>14'239 (178)</b>	<b>286 (20)</b>	<b>11'602</b>	<b>81.5%</b>

\* Moyenne au 31.10.2018, tenant compte des fluctuations durant l'année

**Figure 2 : Évolution du nombre de lits par 1000 habitants de 65 ans ou plus de 1999 à 2016 – sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés – Cantons utilisant l'outil d'évaluation PLAISIR® et ensemble de la Suisse**

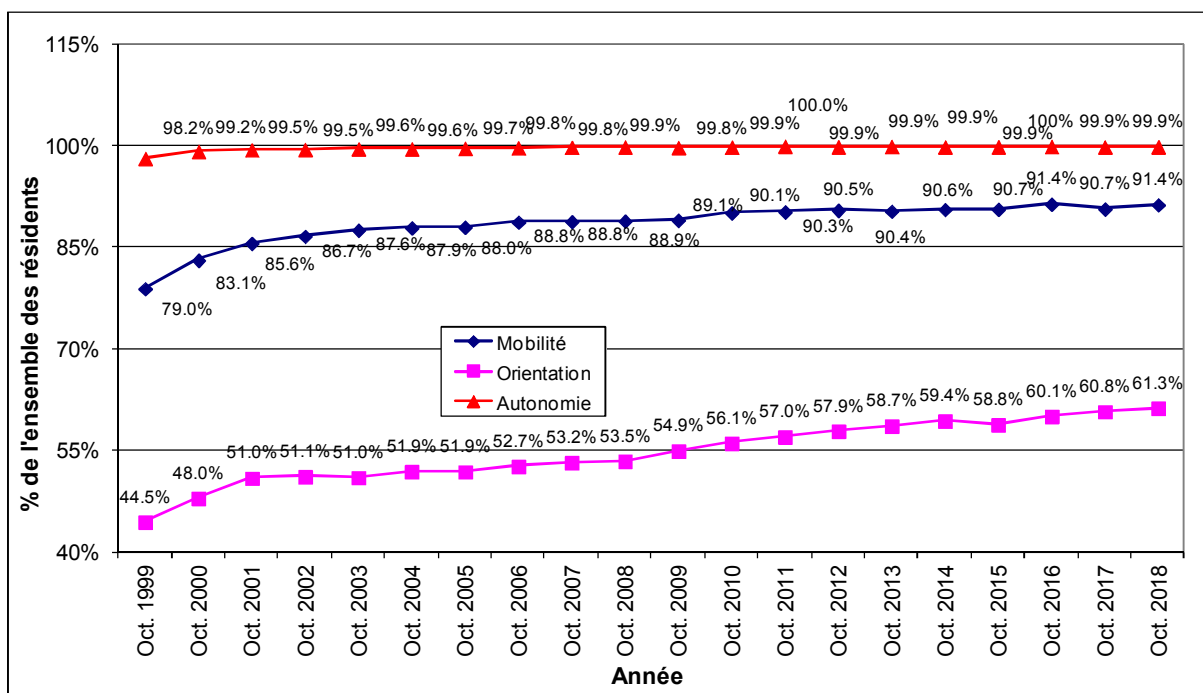


Sources : Données PLAISIR®, OFS, statistique des institutions médico-sociales et population résidente permanente

Le nombre de lits d'EMS par habitant tend à baisser depuis 1999. Alors que ce taux est proche de la moyenne suisse à Neuchâtel, il est nettement inférieur dans les trois autres cantons. Cette différence contribue à expliquer la charge en soins plus élevée des cantons qui utilisent l'outil d'évaluation PLAISIR®.

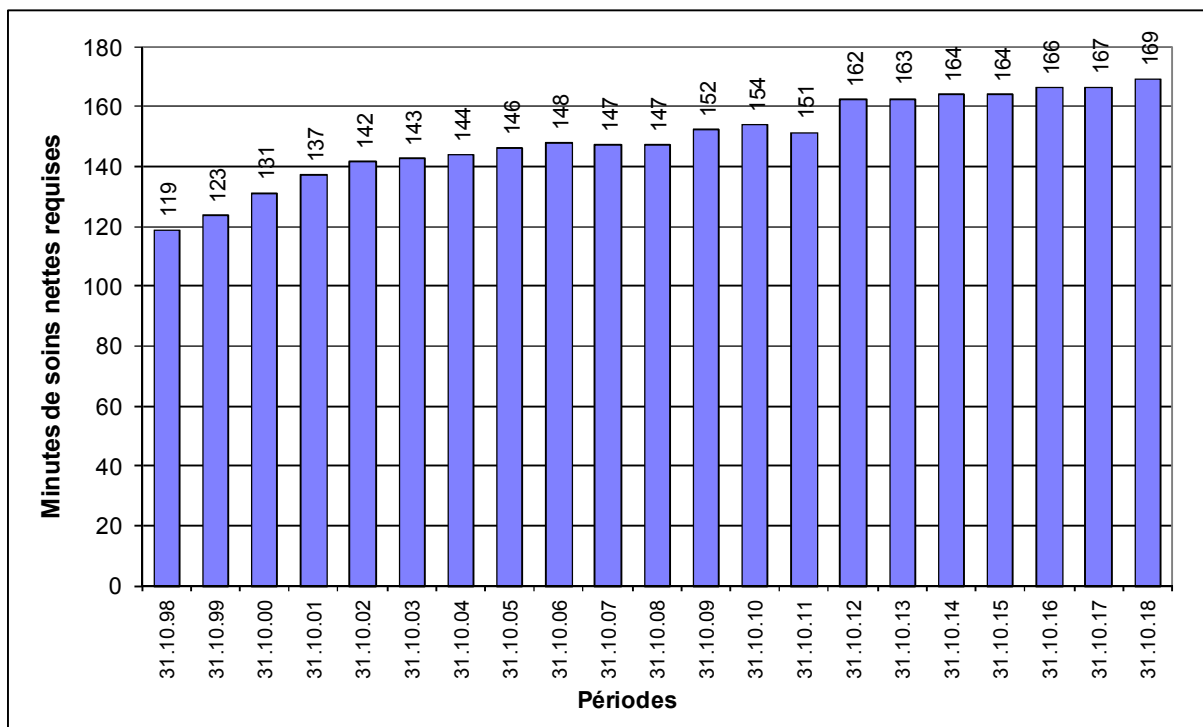
Les données suisses 2018 ne sont pas encore disponibles.

**Figure 3 : Evolution de la proportion des résidents classés dans les catégories « capacité très limitée ou nulle » pour les principaux indicateurs de déficit, de 1999 à 2018**



Exemple d'interprétation : En 2018, 61,3% des résidents ont une capacité d'orientation très limitée ou nulle.

**Figure 4 : Évolution des minutes de soins nettes quotidiennes requises conformément à l'OPAS (moyennes avec CSB\*), de 1998 à 2018**

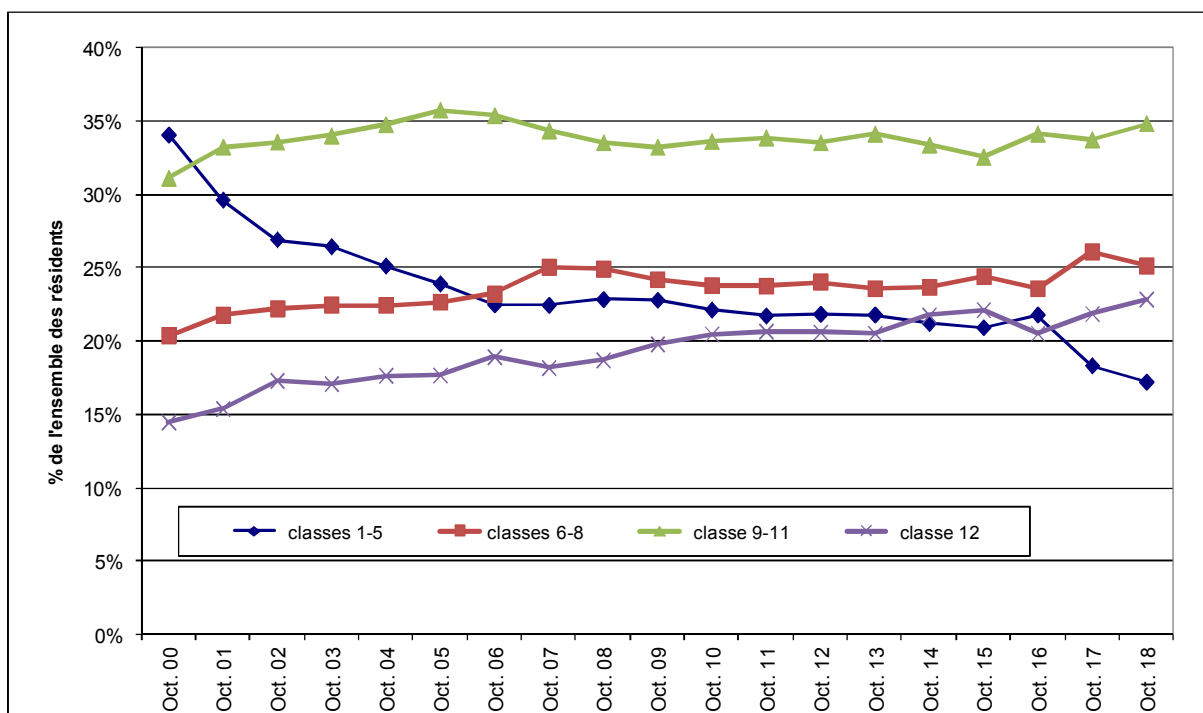


\* CSB : temps de communication au sujet du bénéficiaire

Exemple d'interprétation : En 2018, les résidents avaient besoin en moyenne de 169 minutes de soins nettes (OPAS A+B+C+CSB)

Remarque : Intégration des CSB en 2011; à noter que l'AOS finance les soins par tranche de 20 minutes et ne participe pas au financement des tranches de temps de soins supérieurs à 240 minutes par jour; ces temps de soins sont inclus dans les moyennes présentées.

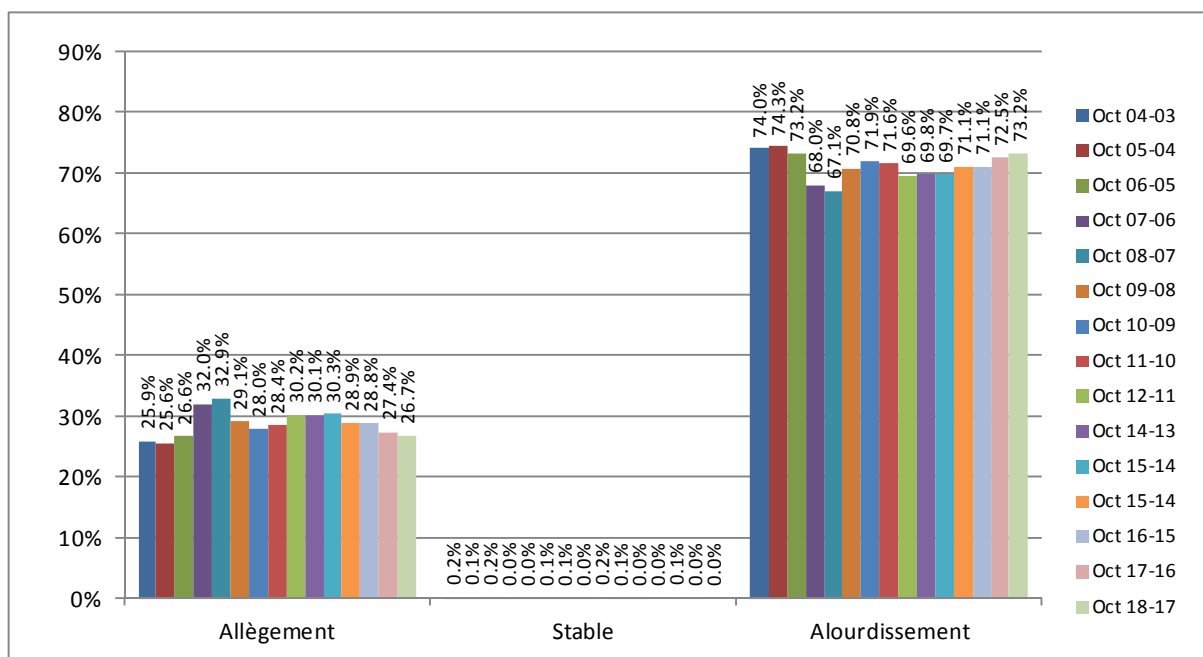
**Figure 5 : Évolution de la proportion de résidents attribués aux diverses classes OPAS selon leur temps de soins, avec CSB\*, de 2000 à 2018**



\* CSB : temps de communication au sujet du bénéficiaire

Exemple d'interprétation : En 2018 presque 23% des résidents sont dans les classes OPAS 12.

**Tableau 3: Proportion des résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB), entre deux années consécutives**



Uniquement les résidents REEVALUES présents dans la base de données lors de deux périodes consécutives (Source : EROS)

Afin que la comparaison soit pertinente sur toutes les périodes les différences de temps ont été calculées sans CSB (introduits en 2011).

Exemple d'interprétation : 73.2% des résidents ayant été réévalués entre 2017 et 2018 ont une augmentation de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB) alors que 26.7% ont une diminution de leur charge en soins. Conformément aux principes de l'outil d'évaluation PLAISIR®, très peu de résidents stables sont réévalués.

**Tableau 4: Nombre de résidents, âge moyen, âge à l'admission, durée de séjour, % de femmes, par canton entre 1998 et 2018**

Synthèse : ensemble des établissements

Etat au 31.10.2018

	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
GE	3'873	86	83	3.3	74
JU	744	87	83	3.6	72
NE	2'130	84	79	4.1	71
VD	6'659	82	79	3.3	70
Tous	13'506	84	80	3.4	71

Synthèse : Ensemble des cantons selon les années

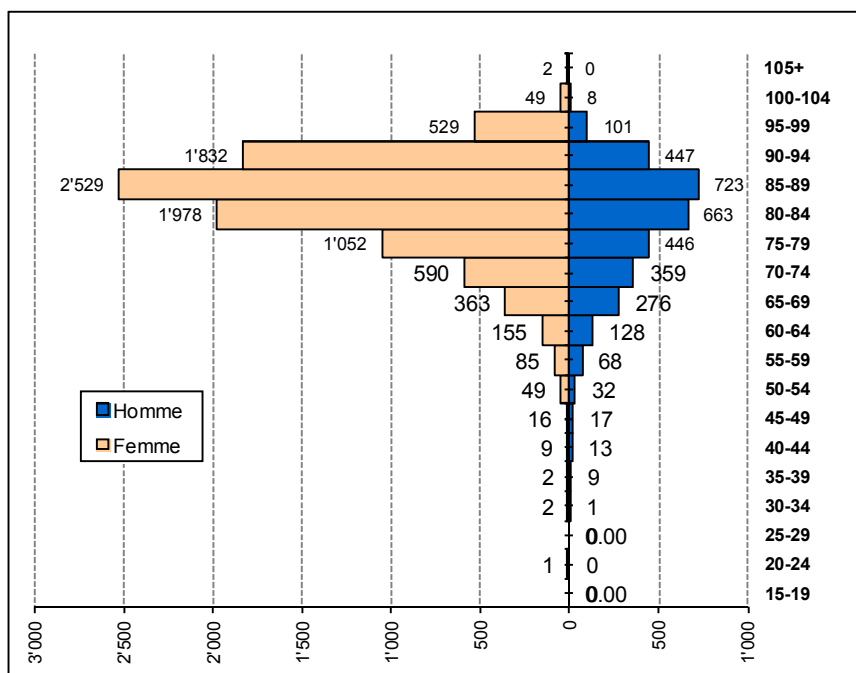
	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
31.10.1998	12'016	83.5	79.5	3.85	75
31.10.1999	11'606	83	79	3.8	75
31.10.2000	11'655	83	79	3.8	75
31.10.2001	11'578	83	80	3.8	75
31.10.2002	11'330	83	80	3.8	75
31.10.2003	11'361	83	80	3.7	75
31.10.2004	11'409	83	80	3.7	75
31.10.2005	11'577	83	80	3.7	75
31.10.2006	11'626	83.5	79.8	3.7	75
31.10.2007	11'721	83.5	79.9	3.6	75.1
31.10.2008	11'927	83.5	79.9	3.6	75.1
31.10.2009	12'130	83.5	80.0	3.5	74.8
31.10.2010	12'335	83.6	80.1	3.5	74.3
31.10.2011	12'647	83.7	80.2	3.5	73.8
31.10.2012	12'710	83.7	80.2	3.5	73.0
31.10.2013	12'750	83.6	80.1	3.5	73.1
31.10.2014	12'960	83.6	80.1	3.5	73.1
31.10.2015	12'988	83.8	80.4	3.4	72.1
31.10.2016	13'072	84.0	81.0	3.5	72.0
31.10.2017	13'530	84.0	80.0	3.5	71.0
31.10.2018	13'506	84.0	80.0	3.4	71.0

\* résidents figurant dans la base de données PLAISIR

Remarques : les évaluations PLAISIR n'intervenant qu'après 3 semaines de séjour au moins dans un EMS, un certain nombre de personnes présentes dans les établissements ne sont pas recensées dans la base de données (courts séjours, décès avant évaluation, etc.)

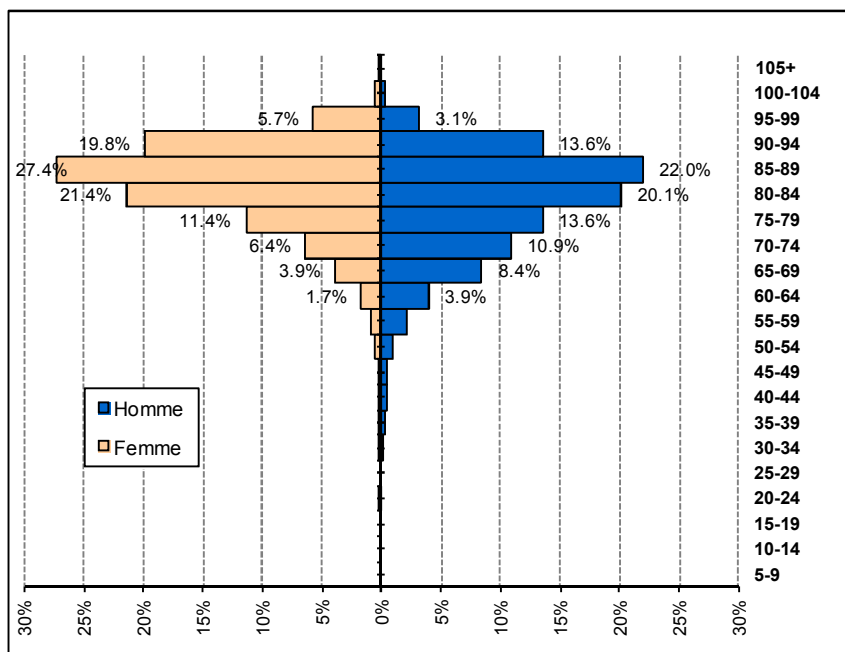
\*\* Jusqu'en octobre 2006, l'âge moyen mentionné ci-dessus est l'âge observé « lors de la dernière évaluation connue », au 31 octobre de l'année présentée. Dès octobre 2007, l'âge est recalculé au 31 octobre de chaque année, même s'il n'y a pas eu de réévaluation. Il correspond donc au plus près de la réalité du moment. *A contrario*, jusqu'en octobre 2006, les résidents non réévalués sont en quelque sorte « rajeunis ».

**Figure 6 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2018**  
(Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés<sup>3</sup>)



Exemple d'interprétation : 2529 femmes résidents en établissement en 2018 y sont entrées lorsqu'elles avaient entre 85 et 89 ans.

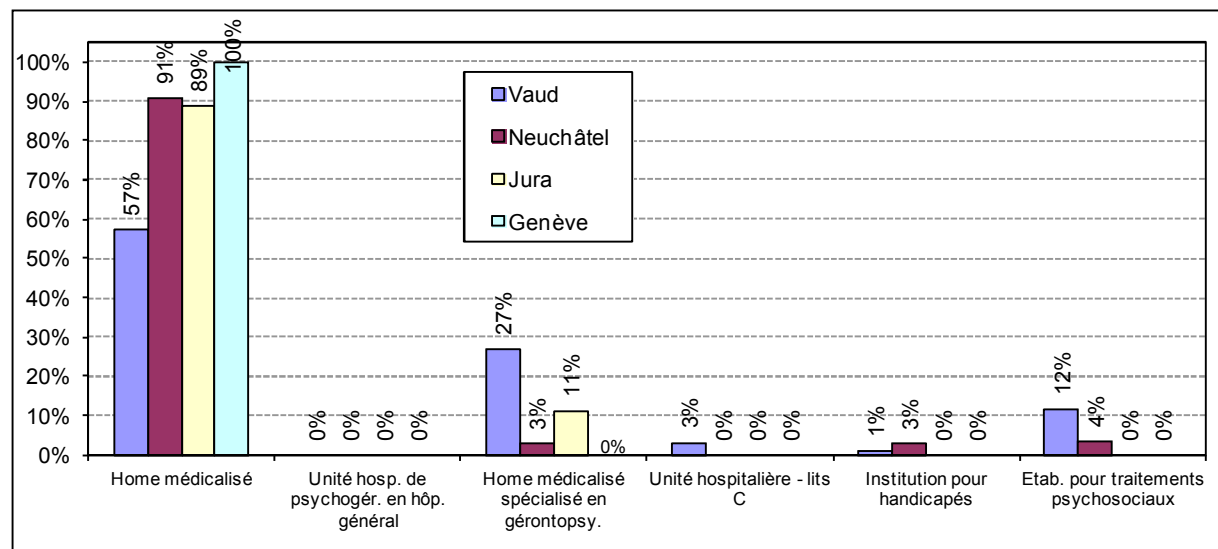
**Figure 7 : Proportion des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2018**  
(Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés)



Exemple d'interprétation : 27,4% des femmes résidents en établissement en 2018 y sont entrées lorsqu'elles avaient entre 85 et 89 ans.

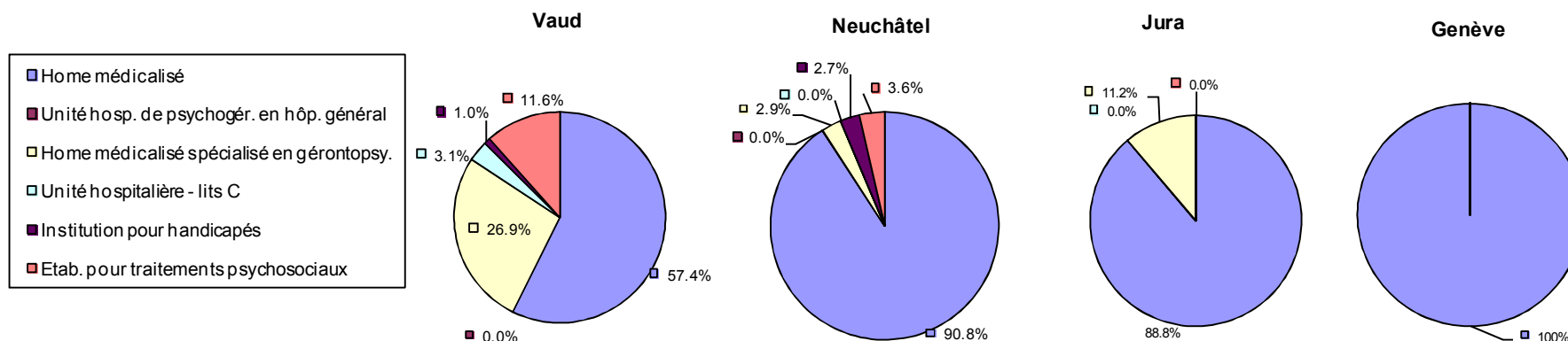
<sup>3</sup> Ces établissements accueillent une population jeune

**Figure 8 : Répartition des résidents par mission d'établissement et par canton – octobre 2018**



Exemple d'interprétation : Les homes médicalisés vaudois accueillent 57 % des résidents recevant des soins de longue durée dans ce canton.

**Figure 9 : Poids des différentes missions d'établissement dans chaque canton (selon le nombre de résidents concernés), données PLAISIR® - octobre 2018**



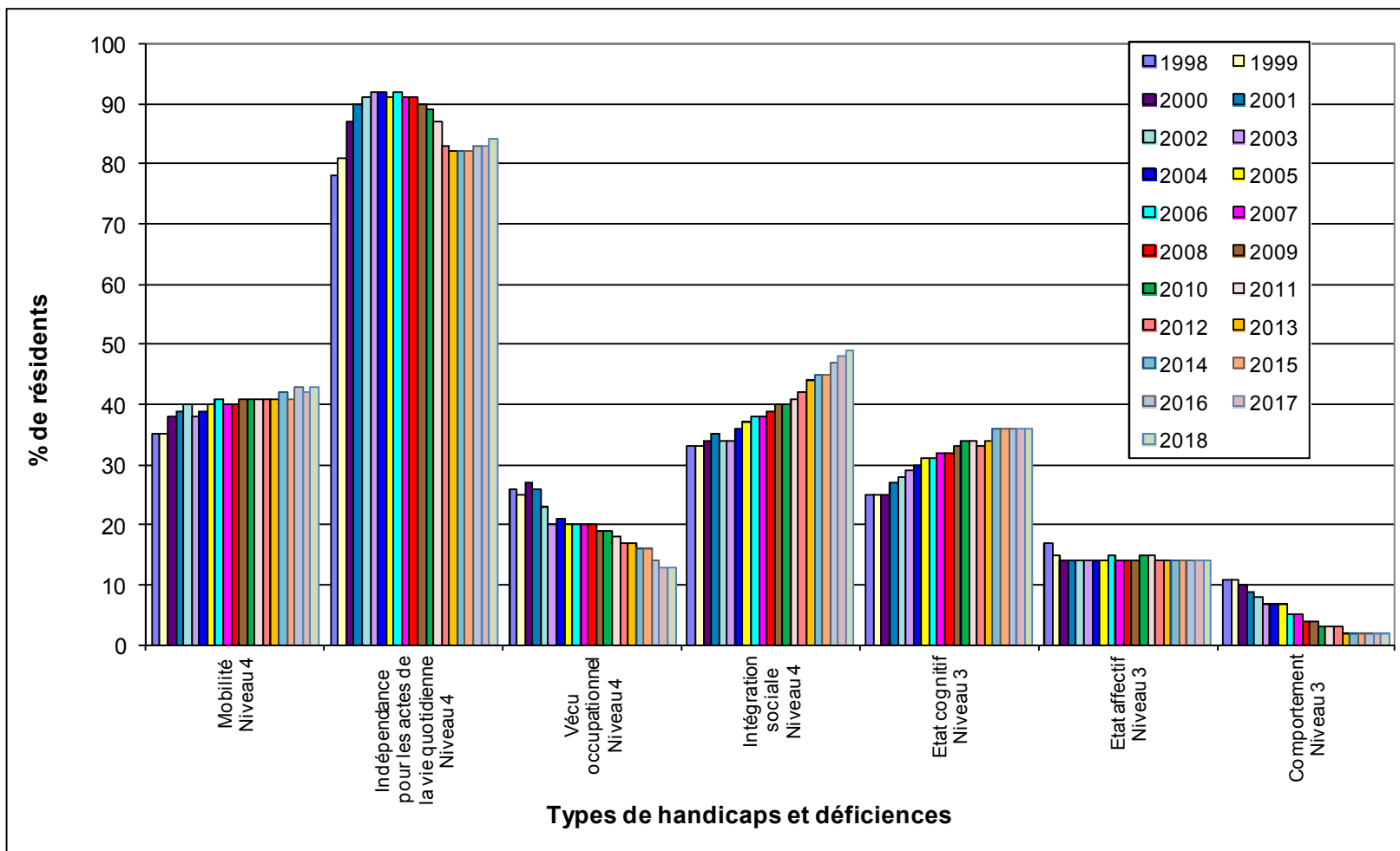
**Tableau 5 : Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, état au 31.10.18**

	Handicaps et déficiences (% résidents au niveau 3 ou 4)						
	Mobilité Niveau 4	Indépendance pour les actes de la vie quotidienne Niveau 4	Vécu occupationnel Niveau 4	Intégration sociale Niveau 4	Etat cognitif Niveau 3	Etat affectif Niveau 3	Comportement Niveau 3
<b>GE</b>	46%	86%	15%	48%	38%	16%	3%
<b>JU</b>	48%	86%	20%	47%	44%	21%	2%
<b>NE</b>	40%	81%	12%	40%	30%	12%	2%
<b>VD</b>	42%	83%	10%	52%	36%	13%	2%

Légende : Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficience totale



Figure 10 : Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, au 31 octobre, de 1998 à 2018



Légende : Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficience totale

Exemple d'interprétation : En 2018, presque 40% des résidents ont un handicap total au niveau de leur mobilité

La figure 10 montre l'évolution depuis 1998 des handicaps et déficiences des résidents due à leur vieillissement et à l'admission de résidents présentant des déficiences plus sévères à leur arrivée dans les institutions. La mobilité varie peu. Alors que le vécu occupationnelle et le comportement s'améliorent, ainsi que l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne dès 2007; en revanche, l'intégration sociale et l'état cognitif se péjorent régulièrement.

**Tableau 6 : Distribution des résidents selon leur classe OPAS (définie par le temps de soins requis, avec CSB), par canton, octobre 2018**

Classe OPAS	Genève		Jura		Neuchâtel		Vaud	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1	0	0%	0	0%	1	0%	0	0%
2	6	0%	0	0%	8	0%	6	0%
3	175	4%	29	4%	110	5%	131	2%
4	271	7%	48	6%	166	8%	369	6%
5	310	8%	41	6%	193	9%	461	7%
6	275	7%	42	6%	175	8%	548	8%
7	320	8%	47	6%	184	9%	609	9%
8	327	8%	53	7%	175	8%	638	10%
9	440	11%	64	9%	221	10%	783	12%
10	488	12%	84	11%	226	11%	932	14%
11	422	11%	87	12%	195	9%	762	11%
12	939	24%	249	33%	476	22%	1420	21%
<b>Total</b>	<b>3973</b>	<b>100%</b>	<b>744</b>	<b>100%</b>	<b>2130</b>	<b>100%</b>	<b>6659</b>	<b>100%</b>

Les données en rouge clair représentent les deux pourcentages les plus hauts de la colonne.

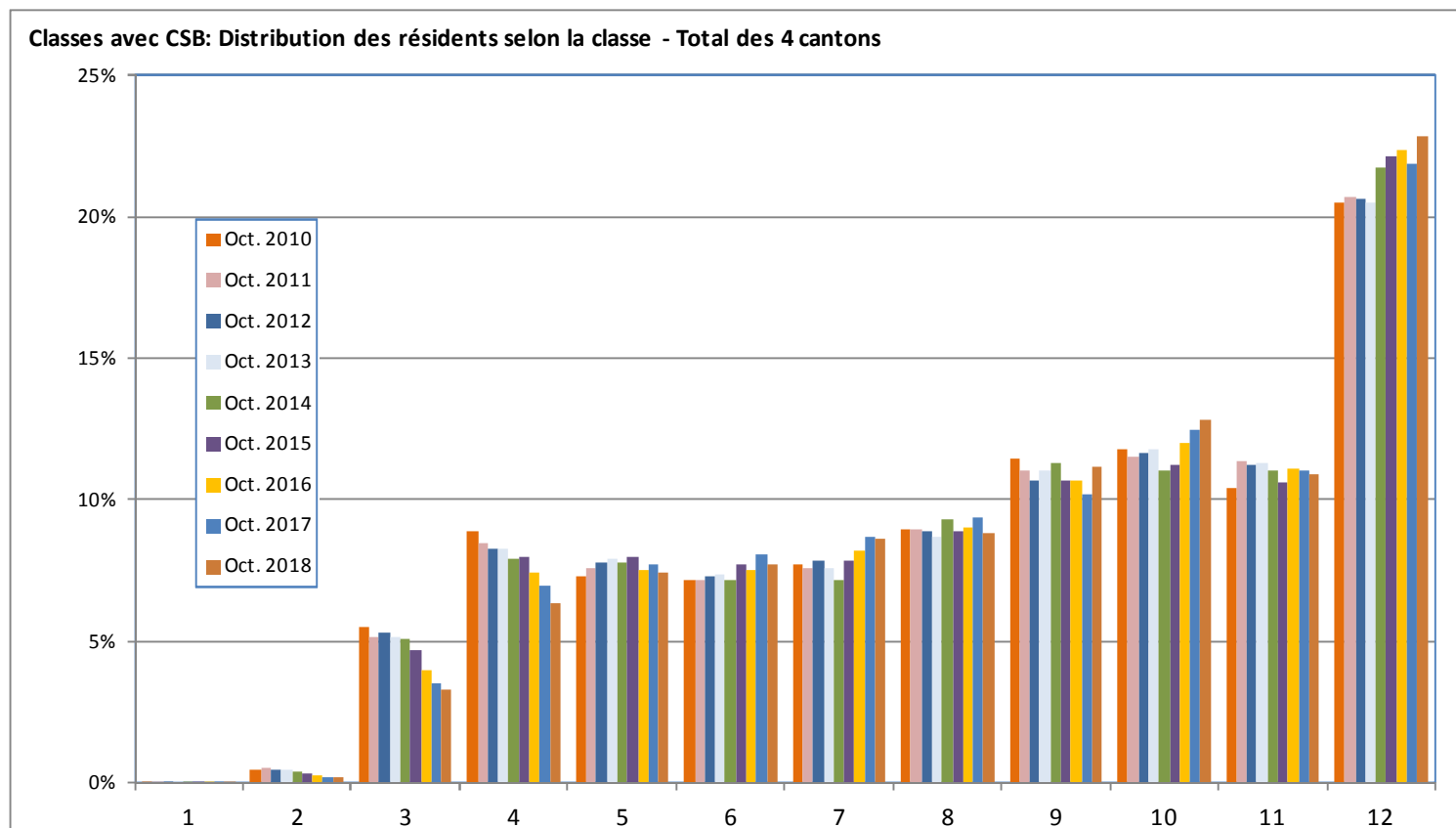
Exemple d'interprétation : En octobre 2018, 24% des résidents du canton de Genève étaient en classe 12, soit 939 personnes. Les classes 12 puis 10 sont celles regroupant le plus de résidents.

Remarque : les limites des niveaux OPAS sont les suivantes :

**En minutes de soins directs par jour**

Niveau	Limites	Niveau	Limites
1	]0-20]	7	]121-140]
2	]21-40]	8	]141-160]
3	]41-60]	9	]161-180]
4	]61-80]	10	]181-200]
5	]81-100]	11	]201-220]
6	]101-120]	12	]221

**Figure 11 : Evolution de la proportion de résidents dans chaque classe OPAS de 2011 à 2018**



Exemple d'interprétation : En octobre 2018, 23% des résidents étaient en classe 12, contre 20% en octobre 2010.

La proportion des niveaux OPAS 2, 3, 4 montrent une tendance à la baisse, les niveaux 5 à 9 semblent plutôt stables. Le niveau 12 augmente nettement depuis 2014.

**Tableau 7 : Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements, 2018**

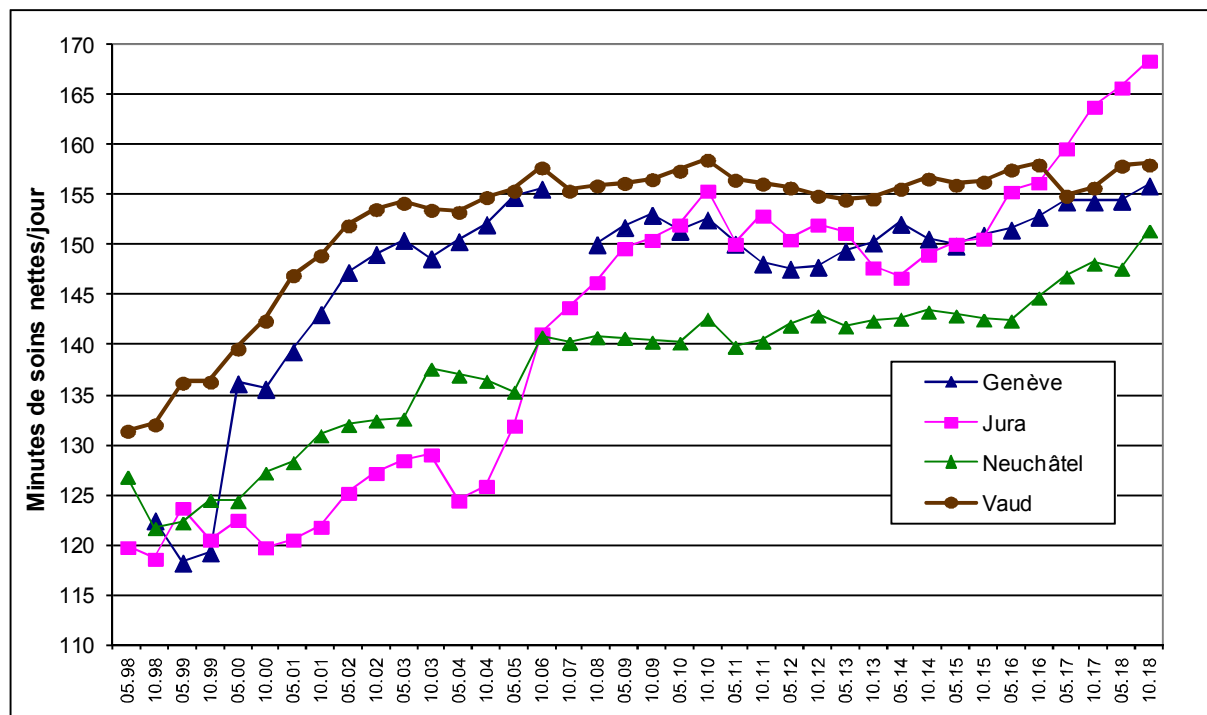
Synthèse : temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications (ensemble des établissements)							
Etat au 31.10.2018							
	Poste ETP / rés.	Soins infirmiers (HSN-HSB* / jour)			Classe X/8	Classe X/12**	
		Total	de base	relationels*			techniques
GE	0.68	2.9	1.9	0.4	0.3	6	9
JU	0.73	3.1	2.1	0.5	0.3	6	10
NE	0.66	2.8	1.8	0.5	0.3	6	9
VD	0.69	2.9	1.9	0.6	0.3	6	9

Légende : ETP : Equivalent plein temps - HSN : Heures soins nettes - HSB : Heures soins brutes

Exemple d'interprétation : En 2018, il y avait 0,69 équivalent plein temps par résident dans le canton de Vaud et en moyenne, les résidents étaient en classe OPAS 9.

(Source : EROS) \* Y compris CSB depuis 2011 - \*\*Nouvelle classification depuis 2011

Figure 12 : Temps moyen de soins requis (sans CSB - minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle



(Source : EROS)

**Remarque :**

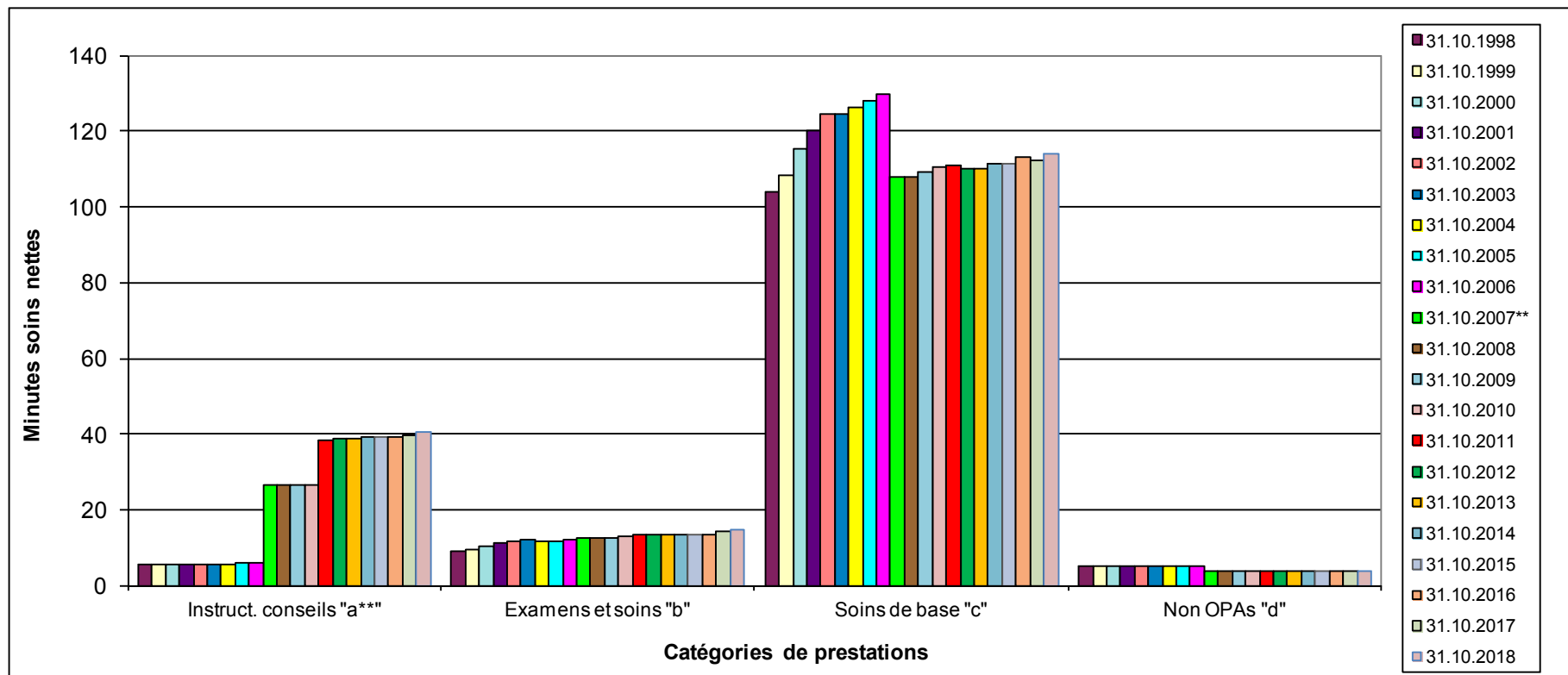
La diminution marquée du temps moyen de soins du résident du canton du Jura, entre octobre 2003 et mai 2004, tient au retrait des lits de psychogériatrie de la base de données. **Ces lits ont été réintroduits en mai 2010.** Le pic d'octobre 2003 du canton de Neuchâtel provient d'évaluations expérimentales de résidents psychiatriques, provisoirement intégrées à la base de données et retirées par la suite.

**Tableau 8 : Minutes de soins nettes requises (avec CSB) en moyenne par jour par les résidents, au 31 octobre 2018**

		Instruct. conseils a	Examens et soins b	Soins de base c	Non OPAS d	Total par 24 heures	Classe PLAISIR X/8	Classe OPAS X/12	Nb. rés.
GE	Min.	38.7	13.0	116.2	3.2	171.1	6	9	3'973
		22.6%	7.6%	67.9%	1.9%	100%			
JU	Min.	39.0	13.4	128.4	5.3	186.1	6	10	744
		21.0%	7.2%	69.0%	2.8%	100%			
NE	Min.	39.0	15.9	108.2	4.2	167.3	6	9	2'130
		23.3%	9.5%	64.7%	2.5%	100%			
VD	Min.	41.9	15.3	113.0	4.4	174.6	6	9	6'659
		24.0%	8.8%	64.7%	2.5%	100%			
Tous	Min.	39.9	14.2	112.3	3.8	170.4	6	9	13'506
		23.4%	8.3%	65.9%	2.2%	100%			

Légende : Minutes soins nettes requises : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

**Figure 13 : Durée nette quotidienne moyenne de soins requis (avec CSB) par catégorie de soins, dès 1998**



\*\* la table de concordance PLAISIR® - OPAS a été modifiée en juillet 2007 et en 2011

Les temps utilisés dans ce graphique comprennent le temps de communication au sujet du bénéficiaire (CSB). Les temps en vigueur le 31 octobre de chaque année sont subdivisés selon la nature des prestations décrites à l'article 7 de l'ordonnance fédérale OPAS pour l'ensemble des établissements des cantons utilisant l'outil PLAISIR.

L'augmentation progressive du temps de soins consacré aux *Soins de base "c"* est très évidente jusqu'en 2006. La modification de la table de concordance a déplacé certains temps de soins dans la catégorie *Instruction et conseil "a"* en 2007 puis l'introduction des CSB produit un second seuil en 2011. La croissance de la catégorie *Soins de base "c"* commence à s'amortir en 2012 et si l'on corrige pour les effets de seuils, elle se poursuit modérément jusqu'en 2018. C'est aussi le cas des soins techniques (Examen et soins "b"). Cette évolution est cohérente avec une augmentation des besoins des patients admis plus tardivement en EMS.



**Tableau 9 : Heures de soins nettes, productives, travaillées et rémunérées requises en moyenne par résident, par jour ou par année, par canton en 2018**

Minutes-soins nettes requises en moyenne par jour par le résident moyen (ensemble des établissements)(selon art. 7 OPAS)						
		HSB*	HSP	HST	HSR	Nb. rés.
NE	par rés.	2.788	2.996	3.176	3.868	2130
	24 heures	5'938.4	6'381.5	6'764.9	8'238.8	
	365 jours	2'167'531	2'329'240	2'469'181	3'007'177	
GE	par rés.	2.852	3.060	3.243	3.950	3973
	24 heures	11'331.0	12'157.4	12'884.4	15'693.4	
	365 jours	4'135'814	4'437'444	4'702'820	5'728'073	
VD	par rés.	2.910	3.119	3.305	4.026	6659
	24 heures	19'377.7	20'769.4	22'008.0	26'809.1	
	365 jours	7'072'857	7'580'839	8'032'918	9'785'334	
JU	par rés.	3.102	3.311	3.311	4.274	744
	24 heures	2'307.9	2'463.4	2'463.4	3'179.9	
	365 jours	842'379	899'135	899'135	1'160'647	

Légende : HSN heures-soins nettes : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

\*HSB: HSN+CSB = a+b+c+d - depuis 2011

ETP : Equivalent temps plein

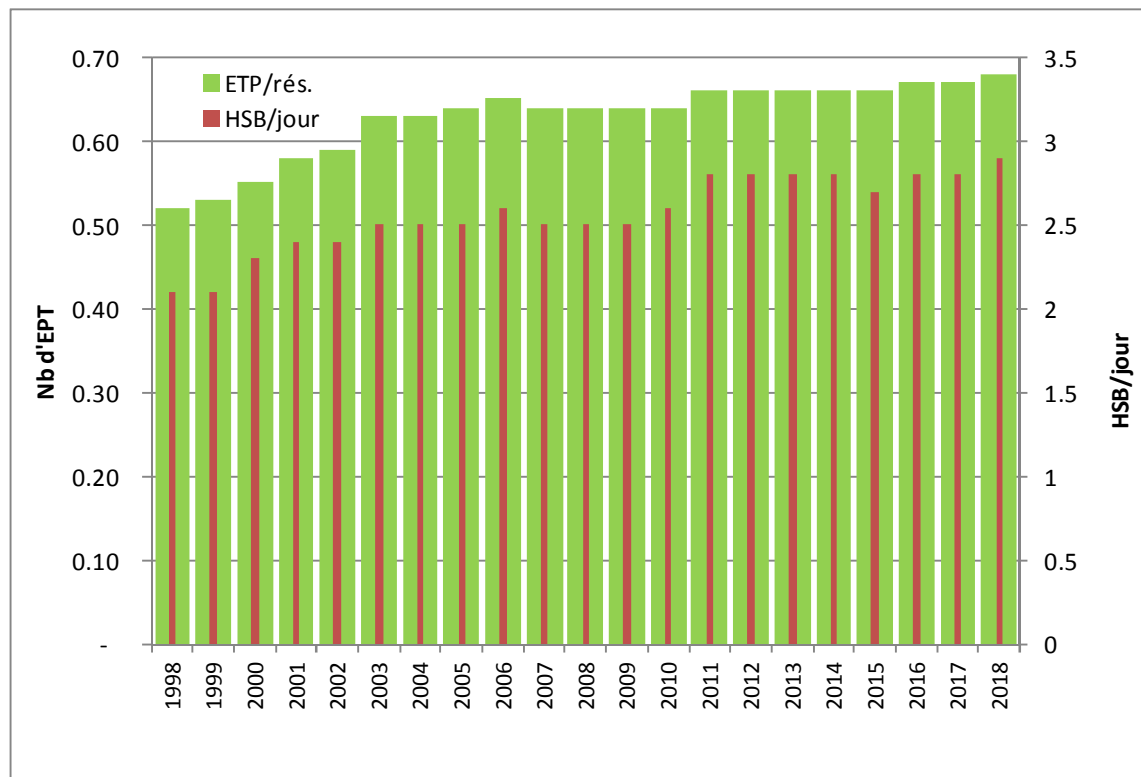
HSP : heures-soins productives : HSN + temps requis pour les activités annexes (24' par résident et par jour)

HST : heures-soins travaillées : HSP + pauses

HSR : heures-soins rémunérées : HST + congés statutaires et absences

**Remarque** : dans ce tableau, le calcul des HSP - HST - HSR est effectué en utilisant des paramètres **identiques pour tous les cantons** (temps de pauses et jours d'absence). Ces paramètres intercantonaux sont définis dans la décision No 8. La variation des HST, HSR et ETP tient donc, d'une part, à la variation de l'intensité de la charge en soins **de la clientèle** et, d'autre part, **aux conditions de travail**, lesquelles ont changé en faveur du personnel en 2003. Les variations ne sont donc pas dues aux caractéristiques cantonales.

**Figure 14 : Heures de soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident**



Légende : ETP : Equivalent plein temps

HSB : Heures-soins brutes

**Tableau 10 : Nombre de lits reconnus, nombre de lits pour 1000 habitants (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2018**

2018	Nb de lits reconnus	Nb de lits pour 1000 habitants	Nb de lits pour 1000 habitants de 65ans et plus
Genève	4'078	8.2	49.7
Jura	774	10.5	50.5
Neuchâtel	2'322	13.1	69.0
Vaud	7'066	8.8	53.8
Ensemble	14'239	9.2	54.3

**Tableau 11 : Nombre de résidents évalués avec la méthode PLAISIR® par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2017** (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés)

Source : EROS, Donnée PLAISIR, état au 31 octobre 2018

Source : Selon OFS Population résidente permanente à la fin de l'année 2018

### Canton de Genève

Classe d'âge	Genève <= 64	Genève 65-79	Genève 80-89	Genève 90 et +	Genève TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	121	661	1'679	1'512	3'973
Population résidente permanente (2)	413'963	56'631	19'749	4'906	495'249
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.03%	1.17%	8.50%	30.82%	0.80%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	3.0%	16.6%	42.3%	38.1%	100.0%
Nombre de lits reconnus					4'078
Représentativité PLAISIR (%)					<b>97%</b>

### Canton de Neuchâtel

Classe d'âge	Neuchâtel <= 64	Neuchâtel 65-79	Neuchâtel 80-89	Neuchâtel 90 et +	Neuchâtel TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	52	401	836	707	1'996
Population résidente permanente (2)	144'506	23'399	8'070	1'989	177'964
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.04%	1.71%	10.36%	35.55%	1.12%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2.6%	20.1%	41.9%	35.4%	100.0%
Nombre de lits reconnus					2'322
Représentativité PLAISIR (%)					<b>86%</b>

### Canton de Jura

Classe d'âge	Jura <= 64	Jura 65-79	Jura 80-89	Jura 90 et +	Jura TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	13	127	324	280	744
Population résidente permanente (2)	58'204	10'775	3'474	837	73'290
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.02%	1.18%	9.33%	33.45%	1.02%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	1.7%	17.1%	43.5%	37.6%	100.0%
Nombre de lits reconnus					774
Représentativité PLAISIR (%)					<b>96%</b>

### Canton de Vaud

Classe d'âge	Vaud <= 64	Vaud 65-79	Vaud 80-89	Vaud 90 et +	Vaud TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	117	1'084	2'393	2'227	5'821
Population résidente permanente (2)	663'351	92'700	29'708	7'370	793'129
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.02%	1.17%	8.06%	30.22%	0.73%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2.0%	18.6%	41.1%	38.3%	100.0%
Nombre de lits reconnus					7'066
Représentativité PLAISIR (%)					<b>82%</b>

### Canton de Ge-Ju-Ne-Vd

Classe d'âge	Ge-Ju-Ne-Vd <= 65	Ge-Ju-Ne-Vd 66-80	Ge-Ju-Ne-Vd 81-90	Ge-Ju-Ne-Vd 91 et +	Ge-Ju-Ne-Vd TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	303	2'273	5'232	4'726	12'534
Population résidente permanente (2)	1'280'024	183'505	61'001	15'102	1'539'632
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0.02%	1.24%	8.58%	31.29%	0.81%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2.4%	18.1%	41.7%	37.7%	100.0%
Nombre de lits reconnus					14'239
Représentativité PLAISIR (%)					<b>88%</b>